

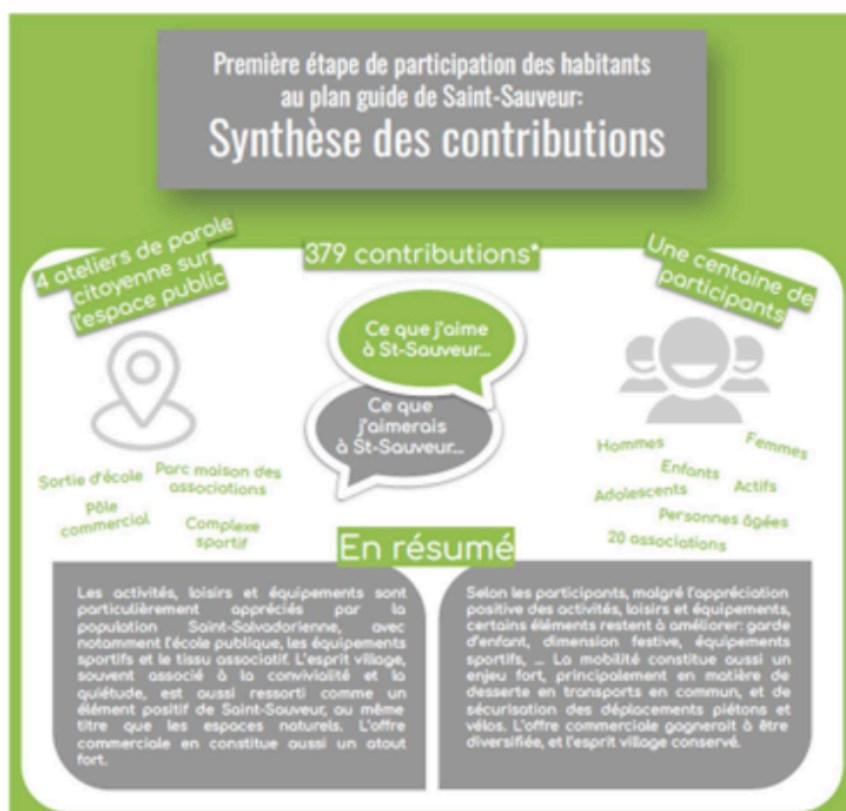
Consultation citoyenne

Quel projet pour SAINT-SAUVEUR 2030 ?

Le Nord du département de la Haute-Garonne et plus particulièrement le Nord Toulousain subit une attractivité hors du commun en Occitanie et largement supérieure à celle de la Métropole Toulousaine. Une projection de l'INSEE à horizon 2050 sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) NORD TOULOUSAIN prévoit 59 000 habitants supplémentaires.

La commune de SAINT-SAUVEUR, comme ses voisines, n'échappent pas à cette pression dynamique. La loi « Climat & Résilience » promulguée l'été dernier, contraint l'urbanisme et l'aménagement de l'espace de façon drastique, et sans comparaison avec ce que nous avons connu à ce jour, imposant à minima une réduction de 50 % de la consommation foncière sur la période 2020 à 2030 par rapport à la décennie précédente. Pour autant, l'accueil de populations nouvelles ne va pas fléchir. Fort de ce constat, et avec une volonté affirmée de préserver l'environnement naturel et le caractère « villageois » de notre commune, le conseil municipal s'est engagé dans une démarche prospective concertée à horizon 2030.

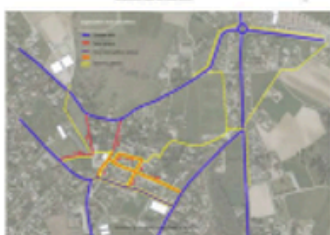
Dans ce cadre et dans un premier temps, une consultation des habitants a été programmée sur l'espace public, sous forme de quatre ateliers ouverts, du 16 au 30 mars 2022. À travers cette démarche participative et innovante, il s'agit d'une vraie volonté des élus d'identifier avec les habitants, les points forts, les points à améliorer mais aussi les besoins exprimés. Ces éléments vont alimenter la réflexion des élus. Plusieurs scénarios de développement seront analysés afin de trouver le bon équilibre entre, l'accueil nécessaire de nouvelles populations, la volonté affirmée de garder notre caractère « villageois » et une politique financière durable et soutenable. Je tiens à remercier l'ensemble des élus qui s'impliquent au quotidien dans cette démarche, ainsi que les administrés qui se sont déplacés pour participer à cette consultation citoyenne.



Quel projet pour SAINT-SAUVEUR 2030 ?

Consultation Citoyenne

Espaces publics
Mobilités
Plan de circulation.
Équipements
Cadre de vie
Habitats



Notre **Plan d'Aménagement et de Développement Durable** prévoyait, dans notre **P.L.U.**, à l'horizon 2020, l'accueil d'environ 350 habitants supplémentaires et la production de logement de 15 à 20 logements par an d'ici à 2020. Ces deux objectifs sont très largement atteints et même dépassés. Les diverses réglementations successives, permissives (suppression de surface minimum de terrain, suppression du coefficient d'emprise au sol ...) sont autant d'éléments qui conforte l'attractivité de notre commune.

Fort de ces constats, la municipalité s'est engagée dans une réflexion globale avec participation citoyenne, au travers de l'élaboration d'un plan guide.

Dans un premier temps les élus ont dû s'approprier, s'il en était besoin, toutes les contraintes administratives et réglementaires nouvelles. Ce fut l'occasion de rappeler que depuis de nombreuses années, l'aménagement de l'espace est une préoccupation permanente du législateur.

Les élus ont dû également s'approprier les différentes projections statistiques à mettre en regard avec les « réalités vécues sur les terrains ». Au-delà du périmètre communal, appréhender les territoires voisins fut indispensable. Disposer également de la vision de nos administrés était essentiel.

L'ensemble des thèmes sont abordés de façon systémique, chacun influant, à sa manière, sur les autres. Les espaces publics, la mobilité, le plan de circulation, les équipements, le cadre de vie et l'habitat ont concentré l'essentiel des analyses et des réflexions. Mesurer ce qui fait notre force, mais aussi notre faiblesse, envisager nos opportunités sans occulter les menaces, nous permettra de conserver notre environnement rural et convivial tout en répondant aux besoins de ce temps.

La réflexion sur notre Saint-Sauveur 2030 a été présentée à la population lors d'un atelier consultatif. Ce fut l'occasion de partager, d'échanger et d'écouter.

Les prochaines étapes consisteront à évaluer les besoins en équipements, en finances et déterminer les cadencements nécessaires pour un développement durable, et, surtout, soutenable.

Il devrait, logiquement, s'en suivre une révision de notre PLU.

[Voir les résultats de la consultation citoyenne menée en mars 2022](#)